

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

05 . Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Constats :

Les participants constatent un déficit important de la maîtrise de la langue française écrite et orale tant sur le plan de la technique que de la compréhension. L'apprentissage des autres matières est de fait fragilisé.

Les élèves quittent le système scolaire sans maîtriser les connaissances de base d'une langue vivante et particulièrement l'anglais, reconnu comme un facteur d'insertion professionnelle.

Les participants déplorent le passage en classe supérieure sans l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Préconisations :

1 – renouer avec des méthodes pédagogiques qui enracinent les savoirs fondamentaux: lecture – écriture – calcul tout en tenant compte des rythmes d'acquisition de chaque élève.

2 – imposer un niveau d'exigence qui garantira le socle indispensable à chaque étape, ce qui suppose de prévoir des solutions remédiatrices.

3 – mettre en place le Brevet des collèges dans une version renouvelée et renforcée.

4 – envisager l'apprentissage des langues vivantes par groupes de niveaux

08 . Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constats :

L'école n'est plus le seul lieu de culture, d'ouverture et d'apprentissage. Sans curiosité intellectuelle avérée, les élèves ne perçoivent plus le sens des apprentissages et recherchent une utilité à court terme. La motivation est atteinte dès lors où l'élève subit son orientation.

Sans un échange constructif entre l'enseignant et l'élève : le découragement contamine le groupe.

Préconisations :

1-renouer avec des pratiques pédagogiques qui associent les apprentissages non négociables avec des activités qui permettent à l'élève d'être valorisé et de réussir.

2-réaffirmer à l'école dans son rôle d'accès à la culture et au savoir pour redonner du sens aux apprentissages.

3-considérer l'élève en temps que personne, le respecter et lui rappeler ses devoirs et la nécessité d'une certaine rigueur.

4-tenir compte des changements dans l'organisation des rythmes de travail de la société et permettre à l'école de s'y adapter. Le temps scolaire pourrait inclure le temps de travail personnel pour concentrer les activités scolaires (devoirs, leçons, recherches...) dans le cadre scolaire.

10 . Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Constats :

Les parents d'élèves constatent que l'information à l'orientation leur semble encore incomplète .

Professeurs et parents constatent que les filières techniques sont dévalorisées : manque de formation des enseignants aux réalités du monde professionnel industriel et technique , manque de formation des parents à la réalité des filières .

Les professeurs constatent que les parents des élèves en difficulté ne fréquentent pas le lycée et donc sont mal informés .

Préconisations :

1-Augmentation des moyens consacrés à l'orientation (davantage de postes de COP)

2-En classe de seconde , options obligatoires « tournantes » trimestrielles , de façon à ce que les élèves puissent connaître toutes les filières , classiques et technologiques .

16 . Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Constats :

Les parents des élèves en difficulté et qui ont eux-mêmes connu des difficultés ne fréquentent pas le lycée (réunions parents-professeurs , orientation , conseils de classe ...)

D'où des difficultés pour aider l'élève à choisir son orientation ; difficultés de dialogues entre parents des élèves qui auraient davantage besoin de soutien et les professeurs ; manque d'informations pour ces parents .

Préconisations :

-Création d'un espace (un local) de rencontres pour les parents entre eux en dehors du lycée , organisé et animé par les élus des Fédérations de Parents d'Elèves , pour des échanges de conseils , d'informations , pour une mise en confiance .

Les relations entre élèves et professeurs ont été jugées comme globalement satisfaisantes et n'ont pas donné lieu à un débat .

Remarques complémentaires sur le débat

Très peu de parents et d'élèves étaient présents .

Trois priorités pour l'école

1- La maîtrise du français oral et écrit.

2- Adaptation du rythme et les contenus des apprentissages tout en rappelant à l'élève ses obligations.

3- Faire de la classe de seconde une réelle classe de détermination en permettant le choix éclairé des options déterminantes.